



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

spectacle vivant

Question écrite n° 12921

Texte de la question

M. Jean-François Mancel alerte Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation très préoccupante dans laquelle se trouvent les secteurs de la création et de la diffusion du spectacle vivant en Picardie. La Picardie dispose désormais d'un réseau de scènes et de pôles nationaux comme de compagnies de grande qualité. Or les moyens alloués par l'État ne sont pas à la hauteur des efforts accomplis par les Picards d'autant plus que la baisse historique du budget du ministère annonce des réductions de crédit particulièrement inquiétantes. Il souhaiterait savoir si, comme il le souhaite vivement, la situation particulière de la Picardie sera prise positivement en compte dans la répartition des crédits pour 2013.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12921

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7286

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Fin de mandat)